



- Formation
- Conseil
- Coaching

Une éthique pour les professionnels de l'accompagnement: en l'absence de solution idéale, quelle alternative privilégier ?

Dans la vie professionnelle, il arrive dans l'accompagnement de personnes, d'équipe ou organisation,... de vivre des dilemmes moraux, de devoir prendre des décisions "graves" impactant d'autres personnes (bénéficiaires, clients, collègues,...), de "minimiser les dégâts",...

Comment prendre ces décisions ? En fonction de quels critères poser ses choix ? Au nom de quel(s) principes(s) adopter telle position, en particulier dans des situations délicates, sans faire l'économie de l'éthique et de la déontologie ?

Cette formation-atelier de 2 jours fournit des outils permettant de s'y retrouver parmi les normes, repères et principes utiles pour définir son positionnement dans les situations professionnelles délicates.

Articuler le respect des règles déontologiques et des prescrits légaux, avec la complexité singulière d'un contexte professionnel donné et les particularités du cheminement réflexif éthique, cela implique l'apprentissage d'une posture permettant de dépasser l'arbitraire subjectif et de prévenir les attitudes trop standardisées, les plaintes et les sanctions légales, en s'appuyant sur des balises : nous examinerons attentivement et très pratiquement ces dimensions.

Des modules d'approfondissement ou plus spécifiques que ceux présentés dans le programme du CFIP peuvent aussi être organisés sur site dans votre institution.

Prochaine session

EAT121 - Prix (particuliers/non-marchands): 310 €, Prix (entreprises): 465 €

- 01/03/2021
- 02/03/2021





- Formation
- Conseil
- Coaching

Objectifs

- Comprendre les notions de déontologie, morale, éthique, valeur, responsabilité.
- Fournir des balises en termes de législation : ce qui est permis, ce qui ne l'est pas, sur un plan légal ou réglementaire.
- S'approprier les principes de base de l'éthique contemporaine.
- Identifier les méthodes et approches d'une démarche éthique permettant de dégager des repères rigoureux pour les professionnels.
- Définir les limites des interventions professionnelles qui peuvent être différentes selon les métiers et fonctions présentes au sein de l'institution, de l'organisation ou du service.
- Pouvoir déterminer in fine qui a le pouvoir décisionnaire.

Contenu

- Définitions : morale, valeurs, éthique, déontologie.
- Hiérarchie des normes repères : Loi universelle, principes éthiques et valeurs morales, déclaration universelle des droits de l'homme, lois (code civil et pénal), déontologie, règlements d'ordre intérieur, mission de l'institution, contrats, us et coutumes, rituels et traditions familiales et culturelles, besoins collectifs, arbitraire personnel.
- Repères légaux de la protection de la vie privée et des données à caractère personnel.
- Noyau éthique : non nuisance, principe de précaution et principe de proportionnalité ou principe de moindre mal.
- Directives professionnelles : code de déontologie, traitement de situations concrètes et problèmes de frontières.
- Principes moraux, valeurs et normes : Dimensions publique, professionnelle et personnelle.
- Frontière vie privée/vie professionnelle.
- Pour la gestion des situations imprévues : Outil des 3 C : contact, cadre et contrat.
- Paramètres du cheminement éthique.

Méthodologie

Le principe de la formation est « pas de concept sans vécu et pas de vécu sans concept ». Le processus de formation intègre les situations professionnelles vécues et questions abordées par les participants. La méthodologie est nécessairement souple, tenant compte de la dynamique propre au groupe et des attentes des participant(e)s. Cette souplesse influence le contenu : les formateurs adapteront le programme aux besoins des personnes.

Une place significative est réservée à l'expression individuelle des participants au sujet de leur expérience vécue en relation avec le thème de la formation.

L'interaction entre les participants est stimulée de sorte que l'apprentissage ne soit pas strictement vertical.





- Formation
- Conseil
- Coaching

Formation

N° de référence : EAT

Les participant(e)s seront amené(e)s dans les partages d'expérience, les exercices en sous-groupes et leur débriefing collectif, à observer leur propre positionnement professionnel en rapport avec l'éthique et la déontologie et à le réajuster et/ou l'affiner au besoin, avec le soutien de leurs collègues et du formateur.

Supports : exposés, analyse de cas, travaux en sous-groupes, relaté de l'expérience de chacun, recherche d'options ajustées au contexte...

